

Première Journée

Samedi soir ont commencé les fêtes de Lille. Elles débutèrent par des concerts très applaudis et des illuminations.

La responsabilité médicale. — Les expertises

On décide que la responsabilité de l'acte médical ne doit pas être recherchée en cas de faute lourde. Que l'expertise ne soit jamais ordonnée sans le consentement de la famille.

L'organisation du corps médical

Les congressistes adoptent ensuite des conclusions relatives à la création d'un conseil d'organisation du corps médical.

LES FÊTES DE LILLE

LA JOURNÉE DU DIMANCHE

FÊTES DE LILLE

À huit heures du matin, salves d'artillerie par les Canoniers adhérents, sur les ramparts de la citadelle.

LA MATRINE

À dix heures, boulevard des Ecoles, devant des tribunes, se déroula le cortège en marche par les rues de Lille.

UN RÉSERVISTE LILLOIS MEURT À 89-AN

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro qu'un réserviste, cavalier au 11^e dragons, était tombé de cheval, jeudi matin.

LE VRAI DIAMANT

De son croquis, le fumiste Lemoine n'a pu faire sortir qu'un lapin. Mais des rumeurs de Lorraine et de la Haute-Saône, le 20 décembre.

Les vols de bicyclettes

M. Schullio, accordeur de pianos, rue Cassini, a été victime, le 25 décembre, d'un vol de bicyclette.

On retrouve une bicyclette

M. Schullio, accordeur de pianos, rue Cassini, a été victime, le 25 décembre, d'un vol de bicyclette.

LA BRIGADE MOBILE ARRÊTÉE

Les inspecteurs Liger, Maroué et Caffier ont arrêté, vendredi soir, alors qu'ils venaient de quitter Lille, un détachement de la brigade mobile.

LA TRIPLE ÉVASION DE LAPRINSON MILITAIRE

Les soldats Demurger, Michel et Branin, évadés jadis de la prison militaire dans les circonstances les plus extraordinaires.

Grave affaire de fraude au préjudice de l'arme

Une grave affaire de fraude au préjudice de l'arme vient d'être découverte à Lille. Un délégué des Praticiens de la Fédération des armes, M. L. Bichard, a constaté que plusieurs individus ont fraudé au préjudice de l'arme.

Un dérapage jette 2 pièces de 20 fr. à sa victime et prend la fuite

M. Tachon, âgé de dix-huit ans, se rendait, à bicyclette, à la gare de Meaux, et lorsqu'il fut atteint par une automobile venant de la direction de Paris et contenant cinq personnes.

La famille de l'« Ogresse » reçoit des lettres de menaces

Le chef de service de la Sûreté a été chargé par commission rogatoire du juge d'instruction de Lille, M. L. Bichard, de rechercher la famille de Jeanne Weber.

EN PERSE LA FUSILLADE CONTINUE

La fusillade continue à Tabriz avec des interruptions. Les mesures de répression prises à Téhéran ont dérangé les chefs du parti révolutionnaire.

A LILLE Le 2^e Congrès des Praticiens

Sur la proposition de M. Gairal, les congressistes ont décidé de l'annuler l'ouverture du 2^e congrès des Praticiens de Lille.

Un cadavre dans une boîte à sable

Des gardiens de la paix, qui effectuaient une ronde, impasse d'Amsterdam, ont trouvé étendu dans une boîte à sable, servant à

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

À l'occasion de la séance, divers orateurs viennent pour insister contre le régime des Compagnies d'Assurances, et les accidents du travail.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Le Congrès décide de l'annuler l'ouverture du 2^e congrès des Praticiens de Lille.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Le Congrès décide de l'annuler l'ouverture du 2^e congrès des Praticiens de Lille.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Le Congrès décide de l'annuler l'ouverture du 2^e congrès des Praticiens de Lille.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Le Congrès décide de l'annuler l'ouverture du 2^e congrès des Praticiens de Lille.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Le Congrès décide de l'annuler l'ouverture du 2^e congrès des Praticiens de Lille.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Le Congrès décide de l'annuler l'ouverture du 2^e congrès des Praticiens de Lille.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Le Congrès décide de l'annuler l'ouverture du 2^e congrès des Praticiens de Lille.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Le Congrès décide de l'annuler l'ouverture du 2^e congrès des Praticiens de Lille.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Le Congrès décide de l'annuler l'ouverture du 2^e congrès des Praticiens de Lille.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Le Congrès décide de l'annuler l'ouverture du 2^e congrès des Praticiens de Lille.

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître

LES GREVES

Il est fait remarquer que les Cas de la Charbonnière et de Ligny-laire ne sont pas rattachés. Sur la demande des délégués des syndicats, les délégués des Compagnies déclarent reconnaître